



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 février 2018

LES ORGANISATIONS SYNDICALES REFUSENT UN RECOURS AUX ORDONNANCES !

Les fédérations syndicales des cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail et CFDT ont pris connaissance par la presse des velléités gouvernementales de recourir par voie d'ordonnances quant à l'avenir du service public ferroviaire déjà privé d'un débat lors des assises de la mobilité. Elles mettent en garde le gouvernement qu'elles réagiraient de manière forte avec détermination, s'il entendait utiliser l'ordonnance en tout ou partie dans le cadre de la nouvelle réforme ferroviaire. L'utilisation de ce subterfuge législatif dénoncé par la population, ne permet pas à la représentation nationale, aux citoyens, aux usagers et organisations syndicales de s'exprimer et débattre des missions et des responsabilités d'un système ferroviaire public, élément central des politiques d'aménagement du territoire, de continuité territoriale et de développement durable.

Les fédérations syndicales ne sauraient accepter une stratégie de contournement de la part du gouvernement qui refuserait d'entendre les arguments et les propositions des organisations syndicales. La colère des élus locaux et des usagers qui vont voir disparaître leurs lignes de proximité et qui vont devoir mettre la main au portefeuille ainsi que celle des cheminots dont le contrat social serait remis en cause doit être entendue par le Gouvernement

Les enjeux vitaux pour les cheminots et la population portés par les préconisations du rapport SPINETTA qui remettent en question l'avenir du transport ferré comme service public au service de l'ensemble des citoyens et des territoires, méritent mieux qu'un passage en force législatif.

Alors que le premier ministre doit annoncer lundi 26 Février le calendrier et la méthode retenue, **les organisations syndicales CGT – UNSA – SUD-Rail et CFDT préviennent qu'en cas de recours à l'ordonnance, le gouvernement portera l'entière responsabilité d'un conflit majeur.** Nous ne laisserons pas un gouvernement quel qu'il soit préempter le service public ferroviaire l'année même des 80 ans de la SNCF.

Dès à présent, nous appelons donc l'ensemble des salariés du ferroviaire et les usagers à se préparer à une mobilisation d'ampleur pour préserver ce qui constitue le bien commun de la nation.